

OCT 26 1979



Assemblée générale SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/34/367/Add.2
24 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Trente-quatrième session
Point 82 de l'ordre du jour

IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET L'OBSERVATION EFFECTIVES DES DROITS DE
L'HOMME, DE LA REALISATION UNIVERSELLE DU DROIT DES PEUPLES A
L'AUTODETERMINATION ET DE L'OCTROI RAPIDE DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS
ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
REPONSES DES GOUVERNEMENTS	
République socialiste soviétique de Biélorussie	2

REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE

[Original : russe]

[24 septembre 1979]

1. La République socialiste soviétique de Biélorussie, fidèle aux principes léninistes de liberté et d'égalité en droits de tous les peuples et nations, aux principes de l'internationalisme prolétarien, à sa politique d'amitié fraternelle pour tous les peuples qui souffrent de l'oppression étrangère, ne cesse de se prononcer résolument contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'apartheid et le racisme, contre toutes les formes d'oppression étrangère.
2. La RSS de Biélorussie lutte systématiquement en faveur de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ce qui répond aux exigences de la Charte des Nations Unies et d'autres textes de l'ONU en ce qui concerne l'élimination rapide des régimes coloniaux subsistants et la suppression complète de l'apartheid et du racisme.
3. La RSS de Biélorussie ne cesse de préconiser la réalisation immédiate des droits inaliénables des peuples de l'Afrique australe à l'autodétermination et à l'indépendance, la remise de l'intégrité du pouvoir aux peuples du Zimbabwe et de la Namibie dans la personne de leurs représentants authentiques, le Front patriotique et la SWAPO ainsi que la liquidation du honteux régime d'apartheid en Afrique du Sud.
4. La solidarité de la RSS de Biélorussie avec les peuples encore soumis à l'oppression coloniale s'est exprimée maintes fois dans les déclarations de ses représentants à l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres organes internationaux, dans des rapports et communications adressés au Secrétariat de l'Organisation.
5. La RSS de Biélorussie s'emploie avec détermination et persévérance à défendre et à faire appliquer dans la pratique les décisions et résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de l'apartheid et des séquelles du colonialisme, y compris la résolution 33/24 intitulée "Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux" que l'Assemblée générale a adoptée à sa trente-troisième session. La RSS de Biélorussie préconise également la mise en application systématique des décisions adoptées par la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.
6. La RSS de Biélorussie condamne la pratique consistant à utiliser des mercenaires contre les mouvements de libération nationale et les Etats souverains et elle appuie les décisions de l'Organisation des Nations Unies demandant que cette pratique soit déclarée délit punissable.

/...

7. Les conditions sociales existant en RSS de Biélorussie excluent totalement la possibilité de voir des ressortissants biélorussiens recruter, financer, instruire ou faire transiter des mercenaires.

8. Les organisations sociales, la presse, la radio, la télévision et les autres organes d'information de la RSS de Biélorussie s'emploient avec vigueur à informer systématiquement la population au sujet de la lutte des peuples et des activités de l'Organisation des Nations Unies en faveur de la suppression des derniers foyers du colonialisme et de l'octroi aux peuples du droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. Conformément aux recommandations de l'Assemblée générale des Nations Unies, on organise chaque année en RSS de Biélorussie des meetings et des réunions publiques consacrées à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, à la Journée de solidarité avec le peuple arabe de Palestine en lutte pour ses droits. Du 25 au 31 mai, on observe en RSS de Biélorussie la Semaine de solidarité avec les peuples coloniaux de l'Afrique australe, au cours de laquelle sont organisés des meetings, des réunions, des expositions, etc. D'autres manifestations marquent les grandes dates du combat et de la vie des peuples africains. Les établissements d'enseignement supérieur et technique de Biélorussie accueillent des représentants de pays d'Asie et d'Afrique, y compris des activistes de mouvements de libération nationale.

9. La RSS de Biélorussie a toujours coopéré avec les Etats africains et d'autres Etats pour apporter sous toutes ses formes, une aide aux peuples qui luttent contre le colonialisme et le racisme, et elle continuera de préconiser la mise en application des mesures les plus efficaces et les plus énergiques à cette fin.
